

Financement des programmes établis

J'ai toujours considéré l'éducation comme un investissement, que ce soit au niveau élémentaire, secondaire ou universitaire. L'État facilite cet investissement en fournissant les ressources nécessaires, mais c'est un placement qui rapporte. Investir dans l'éducation postsecondaire n'a rien à voir avec la création d'emplois à court terme. Malheureusement, ces emplois à court terme prennent fin au bout de six semaines ou d'un délai très court. Nous avons souvent offert à des chômeurs la possibilité de travailler quelque temps, pour ensuite les renvoyer simplement là d'où ils venaient. Mais nous ne leur avons rien offert de durable.

J'ai toujours cru et je continue à espérer, monsieur le Président, qu'en investissant nos ressources financières dans l'éducation nous permettons aux gens de se tirer d'affaire. Nous leur permettons de devenir utiles et satisfaits et d'apporter quelque chose à la société et à l'économie. Monsieur le Président, je songe à un ou deux exemples précis qui remontent à l'époque récente où j'enseignais. Plus précisément, je fais allusion aux femmes qui, de plus en plus nombreuses ces dernières années, ont repris leurs études postsecondaires. Il se trouve beaucoup de gens dans leur cas, mais les deux personnes auxquelles je songe pour le moment étaient des mères célibataires qui ont jugé que leurs nouvelles responsabilités familiales exigeaient qu'elles améliorent leurs revenus pour élever leurs enfants d'une manière qui leur paraisse satisfaisante. L'une d'elles était en fait une prestataire de l'assistance sociale quand elle est entrée à l'université. Je n'ai jamais eu cesse de faire l'éloge des autorités, qui lui ont permis de poursuivre des études universitaires.

Je sais qu'il existe bien d'autres personnes dans ce cas, mais ce qui m'a le plus étonné chez ces deux femmes, c'est leur très grande détermination à assumer leurs responsabilités de parents uniques et leur vœu très sincère de devenir autonomes et de participer pleinement à la société. Fort heureusement pour elles, elles ont réintégré l'université avant le début de la crise actuelle, et toutes deux sont désormais des contribuables à part entière dans notre société. L'une d'elles a pratiquement fini d'éduquer ses enfants, ces derniers ayant atteint l'âge de la majorité. Mais elles se sont lancées dans des disciplines où elles ont fait excellente figure. Peut-être ont-elles si bien réussi en raison de leurs antécédents personnels?

Nous nous devons dans notre société, monsieur le Président, y compris ceux qui ont occupé des fonctions dans les universités, de permettre à ces gens d'aller à l'université. Il serait extrêmement grave de leur fermer la porte de ces établissements.

La réputation de l'Université de Brandon, dont je suis, repose sur trois facteurs. Il y a d'abord sa faculté de musique, renommée pour son excellence partout au Canada. On connaît bien aussi notre programme d'éducation permanente, instauré il y a un certain nombre d'années. Ce qui caractérise notamment ce programme c'est que nous y accueillons, à partir de 21 ans, les étudiants qui pour diverses raisons n'ont pas terminé leurs études secondaires normales mais souhaitent s'inscrire à l'université en vue d'obtenir un diplôme même s'ils ne satisfont pas à la condition essentielle, celle d'avoir une 12^e année. Je n'oublierai jamais la première personne à venir s'inscrire au secrétariat que je dirigeais. C'était un homme d'affaires bien en vue dans son milieu qui s'empressait de saisir l'occasion de faire, en tant qu'adulte, des études universitaires avant que sa fille aînée, qui était en 12^e année, n'y parvienne à son tour. Cet

homme est mort prématurément il y a quelques années, mais il a eu du moins la satisfaction d'obtenir un diplôme universitaire, rêve qu'il caressait depuis si longtemps. Il a dû renoncer à beaucoup d'avantages pour ce faire. Il avait une entreprise des plus florissantes et il s'est imposé, à lui-même et à sa famille, d'énormes sacrifices. Cependant, ce fut une expérience enrichissante et il eut été regrettable qu'il n'ait pas pu la tenter.

• (1550)

Bon nombre d'autres étudiants adultes n'ont pas pu ou n'ont pas voulu, pour diverses raisons, terminer leurs études secondaires de façon traditionnelle. Ces dernières années, nous avons réussi à les remettre dans le courant universitaire et, la plupart du temps, ils ont fait un excellent apport. Nous ne devons rien faire qui risque de dissuader ces personnes de reprendre leurs études. En effet, monsieur le Président, tout tend à prouver que tous les jeunes d'aujourd'hui, quel que soit leur domaine, devront vraisemblablement se recycler au moins une fois, voir deux, au cours de leur vie active.

Lorsque je pense à cette question, je pense également au bon nombre d'étudiants indiens et métis qui sont retournés à l'université ces dernières années. L'Université de Brandon a ouvert la voie dans ce domaine. La plupart du temps, mais pas toujours, ces étudiants sont retournés à l'université bien que ne répondant pas aux conditions traditionnelles d'admission. C'est souvent dû à une scolarité insuffisante avant le retour à l'université, ou à l'injustice qui règne dans les écoles d'où ils viennent. Je connais bien cette injustice, monsieur le Président. J'ai fait mes huitième, neuvième et dixième années dans une école rurale à une seule pièce et par correspondance. Bien que cette expérience ne soit pas entièrement vaine, ce genre d'enseignement présente de nombreux désavantages.

Les étudiants qui arrivent à l'université avec de tels désavantages, notamment les étudiants indiens et métis, ont besoin d'une aide supplémentaire pour combler l'écart entre leur niveau de départ et celui où ils se trouvent maintenant. L'expérience a prouvé, monsieur le Président, que ce genre d'aide coûte assez cher, mais les résultats sont excellents. Par exemple, à une certaine époque au Manitoba, un enseignant devait nécessairement être blanc, notamment dans les localités septentrionales, où les classes se composaient entièrement de gens de couleur. Je suis fier de dire, monsieur le Président qu'à l'heure actuelle au Manitoba, dans la plupart des écoles du Nord et d'ailleurs, professeur et étudiants ont la même origine. Cela a été rendu possible grâce à des programmes créés et appuyés par les deux gouvernements manitobains précédents. Ce fut là un progrès. Les universités ont cherché à sortir de leur rôle traditionnel. Nous ne devons jamais oublier ce rôle, mais nous devons toujours nous rappeler, me semble-t-il, que les universités veulent avoir l'occasion d'instruire ceux qui de tout temps n'ont pas la chance de les fréquenter.

On peut faire valoir d'autres arguments, monsieur le Président. Par exemple, nous sommes tous très conscients de la nécessité de poursuivre notre formation universitaire dans le domaine des études canadiennes. C'est un domaine nouveau qui intéresse beaucoup les étudiants. Nous ne devons rien faire qui puisse décourager pareil intérêt.

D'aucuns ont parlé de la question de la recherche et du développement. Grâce aux rapports qui nous ont été communiqués